



CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN

L'an deux mille dix, le 28 juin, à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Nonglard, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. Eric LABAZ, Maire.

Présents : Ginette VIVIANT, Bénédicte VIVIANT, Milène BOURNAY, Eric LABAZ, Jean-François BOCQUET, Olivier VORMS, Luc ROSSET, Christophe GUITTON

Absent : François FOSSOUX

Secrétaire de séance : Bénédicte VIVIANT

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance

Monsieur le Maire demande l'accord des élus pour modifier l'ordre du jour. Il souhaite que la délibération relative au budget 2010 soit votée après la présentation de la situation budgétaire de ce début d'année. Les élus donnent leur accord.

1- Approbation du procès-verbal du CM du 31 mai 2010

Bénédicte Viviant donne lecture du compte-rendu qui est approuvé à l'unanimité.

2- Arrêtés

- N°2010-25 autorisation pour l'Entreprise Bortoluzzi de prendre les mesures nécessaires à la réglementation de la circulation pour la durée des travaux d'entretien de la voirie communale sur la route de Sillingy (du 23 juin jusqu'à la fin du chantier).

- N° 2010-27 autorisation de travaux de raccordement sur la voie publique pour l'entreprise Jamen au lieu dit Monthoux (construction de 4 maisons) avec signalisation réglementaire à compter du 4 juillet pour 3 semaines environ.

3- CCFU

La Communauté de Communes Fier et Usse a pris une délibération relative à sa nouvelle compétence pour la signalétique des sentiers pédestres (itinéraires de randonnées). Cette délibération a été prise malgré le refus des élus de Nonglard de prendre une délibération autorisant le maire à signer la convention pour la réalisation d'un plan de gestion sur l'ensemble Montagnes D'AGE et MANDALLAZ, dans l'attente de précisions sur le contenu et l'impact de cette délibération au niveau communal. Malgré la demande de précisions de Monsieur le Maire en réunion de bureau de la CCFU aucune réponse n'a été apportée.

Il est à noter qu'à défaut d'accord d'une commune, la délibération est validée à la majorité des votants et la non signature du document vaut avis favorable après un délai de 3 mois.

Les élus s'interrogent sur une telle procédure qui ne tient pas compte de l'avis des intéressés.

4 – Gens du voyage

La communauté de Communes du Pays de Faverges a pris un arrêté déclarant ouverte l'aire de stationnement des gens du voyage sur la commune de Chavanod. Cette procédure tout à fait inhabituelle interpelle les élus. Cet arrêté a certainement pour but de permettre à cette Communauté de Communes de se prémunir en toute légalité contre d'éventuelles installations de gens du voyage durant l'été (grands passages) sur des terrains privés ou communaux.

Monsieur le Maire souhaite que les élus de Nonglard soient favorables à l'arrêté proposé par la CCFU à toutes les communes pour encadrer et autoriser le stationnement des gens du voyage sur l'aire prévue à cet effet à Sillingy, même si les travaux d'aménagements ne sont pas encore terminés.

5- Situation budgétaire

Bénédicte Viviant est rapporteur du budget auprès des élus communaux et à ce titre elle leur présente les états financiers des comptes au 15 juin. La situation est saine et les dépenses budgétaires sont maîtrisées. Toutefois, au regard de certains comptes où des dépenses imprévues ont été nécessaires, une réunion de travail sur le budget est programmée le 6 septembre, au cours de laquelle des rééquilibrages seront étudiés et si besoin ils feront l'objet de décisions modificatives à voter lors d'un prochain Conseil Municipal.

6- Délibération

Monsieur le Maire propose aux élus d'affecter une partie de l'excédent du compte de résultat 2009 (70166.50 euros) au compte 1068 en recette de la section d'investissement.

La somme de 60 000 euros est proposée et acceptée à la majorité des élus votants.

7- Commission voirie/bâtiments (compte-rendu)

Jean-François Bocquet nous informe que le marquage des routes et la pose de panneaux sont en cours de réalisation. Un premier constat met en évidence les améliorations à apporter et celles-ci seront transmises à la Société Aximum en charge du travail.

Des devis pour le curage des fossés sur le haut de la commune seront demandés auprès d'entreprises.

En raison de dépenses imprévues et obligatoires, fuite d'eau à la salle des fêtes et autres réparations, les travaux dont le financement était prévu au budget 2010, se feront au regard des crédits encore disponibles.

Différents aménagements ont été effectués ou sont prévus pour la sécurité et l'accueil des élèves de l'école, à la rentrée :

- aménagement de la salle de réunion au-dessus de la mairie en salle de motricité
- pose d'un w.-c. pour les petits
- remise en état d'un grillage dans la cour de l'école à nouveau dégradé
- pose d'une barrière et d'une rampe de sécurité devant l'entrée de la garderie périscolaire.

8- CCAS (compte-rendu)

Le dispositif de l'épicerie sociale Soleil et Saveurs auquel le CCAS de Nonglard a adhéré, connaît quelques difficultés dues à :

- un manque de bénévoles
- aux nombreuses demandes à traiter (56 personnes en bénéficient et 21 personnes sont en attente du traitement de leur dossier)
- au stockage des marchandises
- à l'amplitude horaire de l'ouverture au public
- à l'exiguïté du local.

Un partenariat avec une grande surface est à l'étude afin de proposer des aliments frais (légumes, fruits, etc.). Cela implique entre autre, d'acheter ou de trouver une chambre froide pour garantir leur fraîcheur par rapport à la limite légale de consommation.

9 – Mission Locale Jeunes

Un bureau est ouvert à la Balme de Sillingy pour rencontrer les jeunes en échec scolaire ou en recherche de formation ou de travail.

En 2009, 78 jeunes des communes de la CCFU ont bénéficié d'entretiens et de conseils, dont 2 jeunes de Nonglard.

10- Petite Enfance (CCFU)

- la crèche itinérante Karapat connaît un franc succès dans les communes de la CCFU.
- la commune de Lovagny va se doter d'une crèche en 2012
- la CCFU recherche un local pour créer un relais assistante maternelle.

11- Aide à la Personne (CCFU)

Une réflexion est toujours en cours sur la mise en place du service de portage des repas à domicile.

12- Commission Vie Locale (compte-rendu)

Ecole communale :

Lors de la réunion du conseil d'école, Mme Viviane Jeantet, directrice, nous a informés que l'effectif prévu à la rentrée 2010/2011 était de 35 élèves.

Mme Guillouët, enseignante, quitte Nonglard à la fin de l'année scolaire en cours. L'enseignant(e) qui complètera le mi-temps de Mme Colletti n'est pas connu(e) à ce jour.

Mme Marie-Claire Parent sera présente toute la journée avec des élèves sur le poste d'ATSEM.

Du mobilier adapté a été commandé pour les petites sections ainsi que du matériel pédagogique.

Associations P'tits Loups et Parents d'Elèves :

Les 2 associations ont décidé de fusionner afin de mieux gérer les besoins des enfants de l'école primaire.

Lors de l'assemblée extraordinaire du 22 juin, il a été procédé à la dissolution de l'association les P'tits Loups pour permettre sa fusion et son absorption par l'APE à compter du 1^{er} septembre. Le rapport financier provisoire des P'tits Loups et les statuts de la nouvelle association ont été approuvés à l'unanimité. La nouvelle association sera dénommée APE-P'tits Loups. 7 personnes se sont portées volontaires pour faire partie du nouveau bureau qui élira son Président et les autres responsables d'ici septembre. La nouvelle association offrira l'ensemble des services des deux anciennes et organisera les mêmes manifestations que précédemment.

13- Commission urbanisme (compte-rendu)

Permis de construire :

- avis favorables pour le PC de Messieurs DAVID/LUPPO (maisons individuelles).

Monsieur le maire informe les élus que le Carré de l'Habitat, promoteur du projet immobilier sur Nonglard, commencera début septembre la commercialisation des appartements et des terrains.

14- Pôle-Emploi

Monsieur le Maire fait état d'un courrier du Pôle Emploi concernant le dossier de Mme Denise Morel. Une dérogation pour le prolongement d'un an de son contrat CAE a été accordée et validée par la Direction Départementale du Travail et le Pôle Emploi.

15- Divers

Le Conseil Général et la Préfecture ont préparé <un plan canicule> pour cet été. Outre les recommandations d'usage, il est fait état des personnes qui devront bénéficier d'un suivi par la mairie, en cas de canicule.

Le Conseil Général a mis en place une chartre de balisage des sentiers de randonnées. Devant les difficultés rencontrées et le bilan fait par les randonneurs, la Commission du Développement Durable abandonne le projet de rajout des kilométrages sur les panneaux en place.

Monsieur le Maire propose de consulter le CAUE (promoteur des constructions en bois) pour un éventuel projet d'agrandissement et d'aménagement de l'école.

Fin de séance à 23h00

Affiché le 1^{er} juillet 2010

LA MAIRIE SERA FERMEE DU 19 AU 30 JUILLET INCLUS